



**Min.not**

**PORTAIL IMMOBILIER DES NOTAIRES DE FRANCE**

# **VENTE NOTARIALE INTERACTIVE**

**Documentation générale**

[www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr)

# SOMMAIRE

Introduction	P. 3
Comment acheter	P. 4
La demande d'agrément	P. 5
Le déroulement de la VNI	P. 8
Comment vendre	P. 11
Ventes réalisées	P. 11
Conditions Générales d'Utilisations	P. 12

## La VNI

La Vente Notariale Interactive (VNI) est un concept qui permet de recevoir sur le site Internet de votre notaire les offres successives répondant aux principes de l'offre et de la demande.

Le vendeur propose par l'intermédiaire de son Notaire un bien dont il a validé l'estimation.  
Les acquéreurs potentiels peuvent faire des offres\* par rapport à cette estimation\*, après agrément attribué par le Notaire vendeur

**Attention : les offres sont portées sur une période de 48 heures. Afin de pouvoir y participer, il est impératif de s'être inscrit avant le commencement de cette période.**

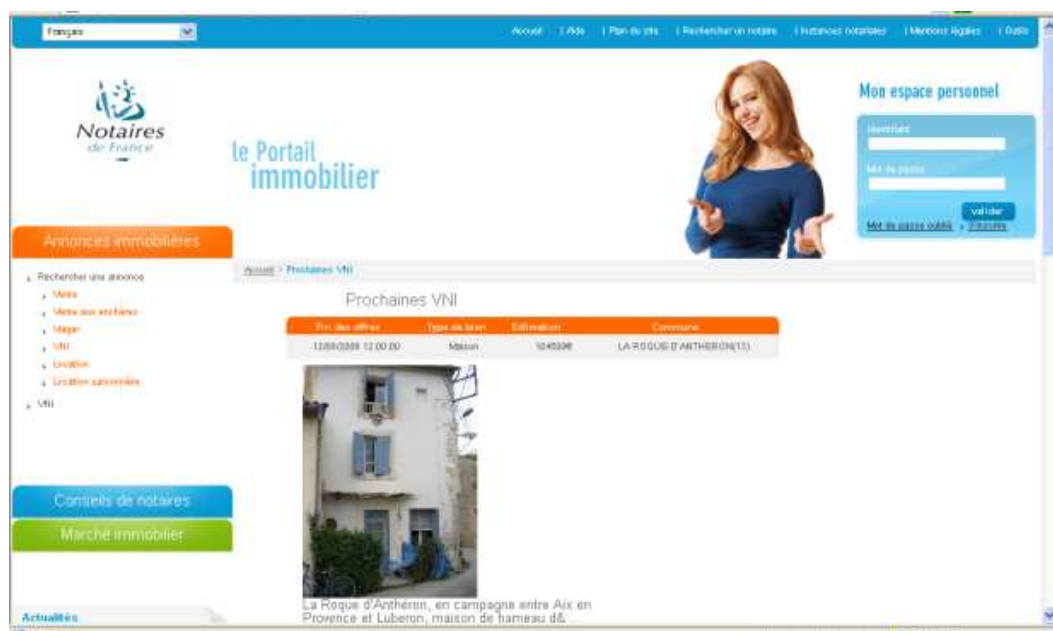
\* L'estimation et les offres sont les frais de négociation et de publicités inclus



# Comment acheter

## Vous recherchez un bien en VNI

Cliquez sur « **Prochaines VNI** » pour connaître toutes les VNI proposées.



## Vous avez trouvé une annonce de bien proposé en VNI sur le Portail immobilier des Notaires.

La marche à suivre pour se porter acquéreur en 6 points :

1. Rendez vous sur place généralement sans rendez-vous aux dates et heures prévues dans l'annonce : vous obtiendrez tous les renseignements sur le bien et sur la vente.
2. Si vous êtes intéressés, vous signerez sur place une demande d'agrément pour proposer votre offre.
3. Vous vous enregistrez en ligne à l'avance en cliquant sur le lien « participer à la vente » dans la fiche de l'annonce.
4. Le notaire vous signifie votre agrément par e-mail (il est donc important d'être enregistré en ligne suffisamment longtemps avant le commencement des offres).
5. Pendant 48 heures, de chez vous, votre offre sera confrontée à celle des autres amateurs : vous pourrez proposer plusieurs offres successives, en fonction des autres participants.
6. Vous avez proposé la meilleure offre ? si elle est inférieure à l'estimation, elle sera soumise à l'approbation du vendeur, sinon, il ne vous reste plus qu'à signer le compromis chez le Notaire.

# La demande d'agrément (ou demande d'accès)

Cette demande comporte **deux volets** :

1. La signature d'un document écrit avec le Notaire
2. L'inscription sur le site en 2 temps.

**IMPORTANT** : pour suivre la vente en tant que « spectateur » (sans participation possible), cette inscription n'est pas nécessaire.

## 1. Le document écrit

Lors de la visite du bien, le notaire ou son représentant vous fera signer sur place une demande d'agrément sur présentation d'une pièce d'identité comportant :

- vos coordonnées
- l'adhésion aux conditions générales du **Portail Immobilier des Notaires** et de la **Vente Notariale Interactive**
- l'adhésion aux conditions particulières, c'est-à-dire spécifiques au bien vendu

## 2. L'inscription sur le site




Lorsque vous accédez à l'annonce détaillée du bien, cliquez sur "Participer à la vente".

The screenshot shows the website interface for 'le Portail immobilier' by 'Notaires de France'. The top navigation bar includes 'Français', 'Accueil', 'Aide', 'Plan du site', 'Rechercher un notaire', 'Instances notariales', 'Mentions légales', and 'Outils'. The main header features the logo and a 'Mon espace personnel' login box with fields for 'Identifiant', 'Mot de passe', and a 'valider' button. The left sidebar contains sections for 'Annonces immobilières', 'Conseils de notaires', and 'Marché immobilier'. The central content area displays a property listing for 'SALON-DE-PROVENCE(13)' with details such as 'Estimation: 191898, €', 'Date de début des offres: 04.05/2009 14:00:00', and 'Surface habitable en m²: 83,54m²'. A 'Participer à la vente' button is visible below the listing. The right sidebar provides contact information for the 'Office Notarial' of Bessat Didier, MAHON Gilles, DASI Christophe.

Remplissez le formulaire.

The screenshot shows the 'Connexion' page on the website. The top navigation bar is identical to the previous screenshot. The left sidebar is also present. The main content area is titled 'Connexion' and contains two sections. The first section, 'Je souhaite m'inscrire.', explains that participation requires a user account and provides a 'S'inscrire' link. The second section, 'Je suis déjà inscrit.', contains a form with two input fields: '\* Identifiant' and '\* Mot de passe', followed by a 'valider' button. A 'Mot de passe oublié' link is located below the form.

[Français](#) | [Accueil](#) | [Aide](#) | [Plan du site](#) | [Rechercher un notaire](#) | [Instances notariales](#) | [Mentions légales](#) | [Outils](#)

**Mon espace personnel**  
 Identifiant :   
 Mot de passe :   
 [Mot de passe oublié](#) [S'inscrire](#)

**Annonces immobilières**  
 Rechercher une annonce  
 • Vente  
 • Vente aux enchères  
 • Visiter  
 • VNI  
 • Location  
 • Location saisonnière  
 • VNI

**Conseils de notaires**  
**Marché Immobilier**

**Actualités**  
**07-04-09 - Conjoncture immobilière**  
 La situation du marché immobilier au 7 avril 2009 : chiffres et tendances nationales.  
 • [Lire la suite](#)  
 • [Toutes les actualités](#)

**Les services de mon notaire**  
 Nommé par le garde des Sceaux, le notaire confère un caractère authentique à tous les actes qu'il rédige. Professionnel du droit, il vous conseille dans de nombreux domaines. Vous trouverez toute l'information sur le site des notaires de France.  
 • [Ma famille](#) • [Mon entreprise](#)  
 • [Espace fiscal](#) • [Mon patrimoine](#)  
 • [La profession](#) • [Actualités](#)

**S'inscrire**  
 Remplissez les informations ci-dessous.  
 Un e-mail permettant d'activer votre compte vous sera envoyé automatiquement.  
 \* information obligatoire

**Remplissez les informations ci-dessous.**  
 Un email permettant d'activer votre compte vous sera envoyé automatiquement.  
 \* information obligatoire

**Mon compte :**  
 \* Mon e-mail :   
 \* Mon mot de passe :  (8 caractères minimum)  
 \* Confirmation mot de passe :

**Me contacter :**  
 \* Mon Nom :   
 \* Mon Prénom :   
 Mon téléphone mobile :   
Demande d'agrément (ces informations doivent être saisies pour pouvoir participer aux Ventes Notariales Interactives)

**Je veux recevoir mes alertes**  
 par e-mail  par SMS

**Demande d'agrément :**  
 Cet agrément ne vous sera donné que si vous avez signé auprès du Notaire vendeur une demande d'agrément intégrant le cahier des conditions de ventes.  
 \* information obligatoire pour l'obtention d'un agrément acquéreur  
 \* Ma Qualité :   
 Ma Société :   
 \* Mon adresse complète :   
 \* Mon Téléphone :   
 Mon Fax :

J'ai pris connaissance des conditions générales des ventes  [\(Mentions légales\)](#)

VNI  
 Webmasters | Les alertes des internautes 2007 © Conseil supérieur du notariat

**IMPORTANT** : on ne peut pas faire de demande d'agrément après le début des offres (c'est-à-dire 48h avant la fin des offres).

**ATTENTION** : il y a **2 étapes** nécessaires à votre inscription en ligne, pour participer à une VNI :

**A** – Créer tout d'abord un **compte personnel** et réutilisable dans le portail immobilier (avec identifiant et mot de passe). Cette étape n'est pas spécifique à la VNI. Elle n'est facultative que si vous avez déjà créé un espace personnel au sein du portail (dans ce cas, il vous suffit de vous identifier). Vous recevez à la fin de cette première étape un email de confirmation du type :

« ... Merci de vous être inscrit sur le Portail Immobilier des Notaires de France.

Votre identifiant est ...@email.fr

et votre mot de passe est ... »

**B** – Demander un **agrément** pour « Participer à la vente », dans l'annonce de la VNI concernée. Dans cette deuxième étape, votre demande est envoyée à l'office. Quand votre dossier sera validé, vous recevrez une confirmation par email du type :

« ... REFERENCE - Vente de ...

Lot n°...

Vendu par l'étude ...

Contact : ...

Destinataire : ... (vous)

Vous avez demandé à participer à la Vente Notariale Interactive citée en référence.

L'agrément acquéreur vous a été accordé et vous pourrez participer à la vente en vous connectant au Portail Immobilier des Notaires de France ([www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr)) avec votre compte habituel : ... »

En règle général, vous recevez donc 2 emails avant de pouvoir faire des offres : confirmation de la création de votre *compte personnel* (réutilisable) – si vous n'en n'aviez pas déjà un - et *agrément spécifique* à cette VNI.

Il est donc essentiel de prévoir une marge de sécurité de quelques jours pour que l'ensemble des validations puissent être délivrées. **Vous ne pouvez plus vous inscrire après le début des offres (c'est-à-dire 48h avant la fin des offres).**

# Le déroulement de la VNI

Une fois obtenu votre agrément, identifiez-vous dans l'**Espace Personnel** et retournez sur le bien. Cliquez sur "**détails**" puis sur "**Participer à la vente**".

The screenshot shows the homepage of the Notaires de France portal. At the top, there is a navigation bar with links for 'Accueil', 'Aide', 'Plan du site', 'Rechercher un notaire', 'Instances notariales', 'Mentions légales', and 'Outils'. The main header features the 'Notaires de France' logo and 'le Portail immobilier'. A 'Mon espace personnel' section includes a login form with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'valider' button. A sidebar on the left contains navigation links for 'Annonces immobilières', 'Conseils de notaires', and 'Marché immobilier', along with sections for 'Connaitre la situation du marché', 'Estimer le volet financier', and 'Liens utiles'. The main content area displays a property listing for 'Vente notariale interactive - Maison - SALON-DE-PROVENCE(13) - 83.54m² - 4 pièce(s) - Réf :059/0759'. The listing includes a 'retour liste' button, a date of '09 avril 2009', and a list of details: Estimation: 191898 €, Date de début des offres: 04/05/2009 14:00:00, Date de fin des offres: 06/05/2009 14:00:00, Date et heure de visites: 24/04/2009 de 17h à 19h 28/04/2009 de 10h à 12h 30/04/2009 de 17h à 19h, Ancien/Neuf: Ancien, Sous-type: Villa, Surface habitable en m²: 83,54m², Surface Carrez: oui, Surface séjour en m²: 30,6m², Surface terrain en m²: 490m², Nombre de pièces: 4, Nombre de chambres: 3, and Nombre de niveaux: 1. A 'Participer à la vente' button is visible below the details. To the right of the listing is a 'Contact' section for the Office Notarial of BESSAT Didier, MAHON Gilles, DIASI Christophe, located at 112 AVE DE LATTRE DE TASSIGNY, 13651 SALON DE PROVENCE. The contact information includes telephone and fax numbers, an email address (bessatmahon@notaires.fr), and a website (www.guainotaires.com).

The screenshot shows the VNI (Ventes Notariales Interactives) website. The header includes the VNI logo and the text 'Ventes Notariales Interactives'. A 'Déconnexion' button is located in the top right corner. The main content area displays a property listing for 'Appartement - MELUN'. The listing includes a 'Fin des offres: 13/02/2009 15:00:00' and a 'Aucune offre' status. Below the listing is a 'Description du Bien Immobilier' section with a small image of the apartment and the following details: Type de bien: Appartement, Commune: MELUN, Référence: VNI TEST MELUN 2, Estimation: 150000 €, and Début des offres: 19/02/2009 15:00:00. To the right of the description is a 'Participez à cette vente' section with the text 'Vous désirez effectuer une offre concernant le bien décrit ci-contre, pour cela il vous suffit de cliquer sur le bouton ci-dessous' and a 'Faire une offre' button. At the bottom of the page, there is a footer with the text 'Mentions légales | Contact: 2007 Conseil supérieur des notaires'.

Après avoir cliqué sur « **Participez à la vente** », cliquez sur « **Faire une offre** ».

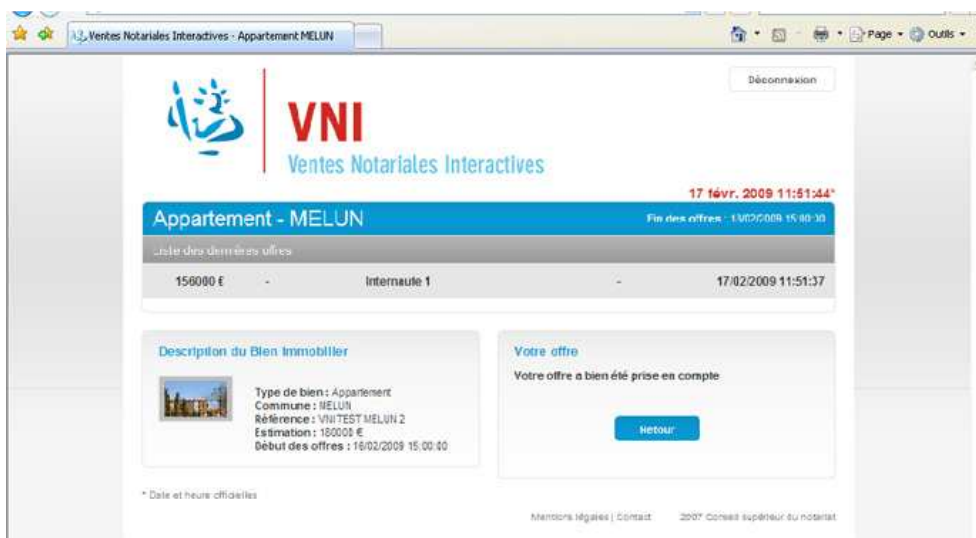
Si vous êtes le premier à faire une offre, vous avez possibilité de faire une offre à un prix inférieur.



Saisissez votre offre puis validez...



... et confirmez.



Votre offre est aussitôt prise en compte et s'inscrit sur le site.  
**N.B.** : Il n'est pas possible de surenchérir sur sa propre offre.

Les offres suivantes sont obligatoirement supérieures à la précédente.

The screenshot shows the VNI (Ventes Notariales Interactives) website interface. At the top, there is a logo and the text 'VNI Ventes Notariales Interactives'. Below this, a blue banner displays 'Appartement - MELUN' and 'Fin des offres : 18/02/2009 19:00:30'. A table titled 'liste des dernières offres' shows a bid of 159,000 € by 'Interneute 1' at 18/02/2009 09:09:37. To the left, a 'Description du Bien Immobilier' box provides details: Type de bien : Appartement, Commune : MELUN, Référence : BVNI TEST MELUN 3, Estimation : 180,000 €, Début des offres : 17/02/2009 19:00:00. To the right, a 'Pour participer à cette vente' section offers five bid options: 3000 €, 6000 €, 9000 €, 12000 €, and 15000 €, each with its corresponding price. A 'Valider' button is present. At the bottom, there is a 'Mentions légales | Contact' link and the text '2007 Conseil supérieur du notariat'.

The screenshot shows the VNI website interface after a new bid. The blue banner now displays 'Appartement - MELUN' and 'Fin des offres : 18/02/2009 19:00:30'. The 'liste des dernières offres' table shows two bids: 159,000 € by 'Interneute 2' at 18/02/2009 09:12:46 and 160,000 € by 'Interneute 1' at 18/02/2009 09:09:37. The 'Description du Bien Immobilier' box remains the same. The 'Votre offre' section now displays 'Votre offre a bien été prise en compte' and a 'Retour' button. The bottom of the page includes the same 'Mentions légales | Contact' link and '2007 Conseil supérieur du notariat' text.

Au cours des deux dernières minutes, toute nouvelle offre repousse la fin des offres de deux minutes supplémentaires, et ce jusqu'à ce que s'écoule une période de deux minutes sans nouvelle offre.

**Les 5 dernières offres sont visibles.**

Si, à la fin des offres, la meilleure offre est inférieure à l'estimation, elle sera soumise à l'approbation du vendeur.

La personne ayant fait la meilleure offre est contactée par le Notaire pour la signature du compromis de vente.

# Comment vendre

Vous voulez mettre en vente avec un objectif de temps et en soumettant votre bien à la loi du marché et du plus offrant ?

La VNI a été créée dans cette optique.

Les démarches sont aussi simples que dans une transaction classique :

1. Vous signez un mandat auprès du Notaire de votre choix.
2. L'Office notarial mettra en place la publicité nécessaire sur les supports écrit ou Internet – Il organisera avec vous les visites des personnes intéressées à des dates prédéterminées
3. Vous pourrez suivre sur Internet les offres successives
4. Vous signerez ensuite un compromis de vente.

# Ventes réalisées

## Accéder à l'historique

Depuis l'espace dédié à la VNI, vous avez également accès à l'historique des VNI réalisées :

The screenshot shows the 'Historique des VNI' page on the Notaires de France website. The page features a navigation menu on the left with options like 'Annonces immobilières', 'Conseils de notaires', and 'Marché immobilier'. The main content area displays a table of completed VNI transactions.

Date de l'offre	Date de l'offre	Type de bien	Périodicité	Montant de l'offre	Commune	Participants	Nombre d'offres
19/01/2009 11:28:32	19/01/2009 16:35:04	Maison	400 000€	700 000€	THALONET (13100)	3	26
18/12/2008 15:07:04	18/12/2008 15:13:00	Maison	177 777€	234 777€	GISSAC-LA-NERTHE (13180)	2	7
13/12/2008 18:25:07	13/12/2008 18:25:07	Maison	200 000€	194 000€	VENELLES (13770)	1	1
11/12/2008 13:26:08	11/12/2008 13:26:08	Maison	110 000€	120 000€	CHATOU (78400)	1	1
02/12/2008 15:01:12	02/12/2008 15:01:12	Maison	200 000€	194 000€	VENELLES (13770)	1	1
28/11/2008 12:12:22	28/11/2008 14:14:15	Maison	100 000€	112 000€	MARIGNANE (13700)	2	2
20/11/2008 15:34:25	20/11/2008 17:45:13	Appartement	200 000€	224 000€	PECO (78200)	2	2
20/11/2008 15:05:19	20/11/2008 15:05:19	Maison	1 111€		GISSAC-LA-NERTHE (13180)	1	1
17/11/2008 15:29:28	17/11/2008 15:42:40	Maison	300 000€	406 000€	VENELLES (13770)	4	14
12/11/2008 17:03:33	12/11/2008 18:37:37	Maison	400 000€	300 000€	VENELLES (13770)	2	2
24/10/2008 16:40:32	24/10/2008 16:40:32	Maison	100 000€	110 000€	VENELLES (13770)	1	1
23/10/2008 15:04:20	23/10/2008 14:12:31	Maison	15 000€	28 000€	MARSEILLE 9E ARRONDISSEMENT (13009)	2	8
17/11/2008 14:38:59	17/11/2008 14:38:59	Maison	300 000€	300 000€	VENELLES (13770)	1	1

# Conditions Générales d'Utilisations

## Conditions Générales d'Utilisation de la Vente Notariale Interactive

### 1. Définitions

Les termes commençant par une majuscule ont la signification indiquée ci-dessous, qu'ils soient au singulier ou au pluriel.

**Client** désigne toute personne physique ou morale disposant d'un agrément pour déposer une offre d'achat sur le Site dans le cadre d'une Vente Notariale Interactive.

**Editeur** : personne qui met à disposition des Utilisateurs et des Clients les différents services proposés par le Site.

**Office** désigne l'office notarial qui souhaite diffuser sur le Site une annonce de vente ou de location d'un bien immobilier.

**Service** désigne la prestation consistant :

- pour l'office notarial à déposer des annonces qui seront mises en ligne sur le site [www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr),
- pour les Utilisateurs du site [www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr) de consulter gratuitement ces annonces
- pour les Clients du site [www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr) d'enchérir sur les biens mis en vente.

**Site** désigne le site [www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr),

**Utilisateur** : personne qui consulte le Site sans pouvoir déposer une offre.

### 2. Acceptation des conditions par le Client

Avant de procéder au dépôt d'une offre sur le Site, le Client doit d'abord accepter les présentes Conditions d'Utilisation. L'acceptation des Conditions par le Client résultera de son clic signifiant son acceptation des Conditions d'Utilisation dans l'interface du Service.

L'Editeur se réserve la possibilité de modifier en tout ou partie et à tout moment les présentes Conditions d'Utilisation du Site. Le Client est réputé accepter cette dernière version à chaque nouvelle connexion au Service.

### 3. Objet

Le Site a pour objet de permettre à l'Office de mettre un bien en vente sous forme de Vente Notariale Interactive afin de permettre aux Clients de procéder à des offres sur ce bien.

En aucun cas le Site ne peut être qualifié d'intermédiaire et sa responsabilité engagée qu'il y ait ou non transaction. Le Site n'est jamais partie à l'accord qui peut être conclu entre l'Office et le Client après utilisation du Site. Cette clause s'applique même dans le cas où l'Utilisateur aurait créé une alerte mail et/ou SMS auprès du site [www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr) pour l'informer que le produit qu'il recherche est disponible sur le Site.

### 4. Engagements du Client

#### 4.1. Indépendance du Client

Le Client doit être totalement indépendant du vendeur du bien car le vendeur n'est pas admis à porter des offres sur un bien lui appartenant.

Le Client doit agir pour son compte personnel ou celui d'une personne morale qu'il entend représenter.

#### 4.2. Offres fictives

Le Client s'engage à ne pas procéder à des offres fictives dans le but, d'augmenter artificiellement le prix du bien ou son attrait apparent, sous peine de se voir interdire par l'Editeur l'accès à d'autres ventes.

#### 4.3. Gain de l'offre

Lorsque le Client remporte une offre, il doit impérativement contacter sous 24 heures l'Office ayant mis le bien à la vente. A défaut, l'Editeur ou l'Office se réserve la possibilité d'interdire au Client l'accès à de nouvelles ventes.

Si, à la fin des offres, la meilleure offre est inférieure à l'estimation, elle sera soumise à l'approbation du vendeur.

#### 4.4. Attribution d'un mandat de recherche par le Client

Si le Client a souscrit auprès d'une agence immobilière ou plus généralement auprès de toutes autres personnes morale ou physique, un mandat de recherche, il ne peut se prévaloir de ce mandat pour retarder la date de signature du compromis de vente ou y introduire une clause suspensive permettant la résolution de ce dernier.

#### **4.5. Sécurité du compte et de l'agrément du Client**

Le Client accepte et reconnaît qu'il est responsable du respect du caractère confidentiel de l'agrément délivré par le Site afin de pouvoir enchérir.

En conséquence, le Client reconnaît être le seul et unique responsable à l'égard de l'Editeur de tous actes effectués à partir de son compte.

Si le Client a connaissance d'une utilisation non autorisée de son agrément ou de son compte, il doit en informer immédiatement l'Editeur.

#### **4.6. Date limite de validité de l'offre**

Les offres proposées sur le Site ont toutes une date limite de validité qu'il appartient à l'Utilisateur et au Client de vérifier. Pour éviter que les Clients équipées d'un matériel informatique peu performant ou qui consulte par une ligne téléphonique classique soient défavorisées en ne pouvant pas intervenir au dernier moment, il est prévu que toute offre reçue au cours des deux dernières minutes précédant l'expiration de la mise en vente du bien repousse de manière automatique la date limite de validité de deux minutes supplémentaires.

Une fois l'offre expirée, la mise en vente reste visible par tout Utilisateur pendant encore 15 jours.

#### **4.7. Respect de l'intégrité du Site**

L'Utilisateur et le Client s'engagent à ne tenter aucune action qui pourrait menacer l'intégrité du Site et le bon déroulement des mises en vente.

### **5. Droits de propriété intellectuelle**

#### **5.1. Site**

Les droits de propriété intellectuelle concernant le Site, les droits sur les textes, les images, la mise en forme, les bases de données, photos etc., matériel visuel (fixe et/ou en mouvement), matériel sonore, formats, logiciels, marques (noms de domaine compris) et autres matériaux compris, appartiennent à l'Editeur. Ils relèvent des législations françaises et internationales sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

En conséquence, l'Utilisateur et le Client s'engagent à ne pas :

- Reproduire en nombre, à des fins commerciales ou non, des informations ou des annonces présentes sur le Site,
- Intégrer tout ou partie du contenu du Site dans un site tiers, à des fins commerciales ou non,
- Copier les informations sur des supports de toute nature permettant de reconstituer tout ou partie des fichiers d'origine.

Toute utilisation non expressément autorisée d'éléments du Site entraîne une violation des droits d'auteur et constitue une contrefaçon. Elle peut aussi entraîner une violation des droits à l'image, droits des personnes ou de tous autres droits et réglementations en vigueur. Elle peut donc engager la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur.

L'Editeur se réserve la possibilité de saisir toutes voies de droit à l'encontre des personnes qui n'auraient pas respecté cette interdiction.

### **6. Accès au Site**

L'Editeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour rendre et maintenir accessibles tous les services disponibles sur son Site.

A cet égard, l'Editeur souscrit une obligation de moyens. A ce titre, la responsabilité de l'Editeur ne saurait être recherchée dans les cas suivants :

- Interruptions momentanées pour la mise à jour de certains fichiers,
- Difficultés de fonctionnement ou interruption momentanée des services indépendamment de la volonté de l'Editeur, notamment en cas d'interruption des services d'électricité ou de télécommunication,
- Interruptions momentanées des services nécessaires à leurs évolutions ou maintenance,
- Défaillance ou dysfonctionnements du réseau Internet dans la transmission de messages ou documents.

L'Editeur ne saurait encourir aucune responsabilité au cas où l'Utilisateur subirait un dommage lié à l'utilisation du réseau Internet, par exemple une perte de données ou une contamination par virus.

### **7. Responsabilité du Client**

Le Client est responsable des engagements souscrits au terme des présentes Conditions d'Utilisation

### **8. Responsabilité de l'Editeur**

Par la présente, l'Editeur exclut toute responsabilité pour n'importe quel préjudice causé directement et/ou indirectement de quelque façon que ce soit du fait de l'utilisation du Site.

L'engagement de l'Editeur porte uniquement sur la fourniture du Service conformément aux présentes conditions. Il n'est tenu qu'à une obligation de moyens.

Notamment, l'Editeur ne sera en aucun cas responsable d'un quelconque préjudice, causé par :

- l'impossibilité d'utiliser le Site,
- le fait qu'un produit proposé sur le Site ne corresponde pas aux spécifications mentionnées sur le Site,
- le fait que les informations sur le Site soient inexactes, incomplètes ou ne sont pas actuelles,
- une défaillance relative à tout retard ou inexécution consécutifs à la survenance d'un cas de force majeure tel que précisé ci-après.

Pour des raisons de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées ou du fait de tiers, l'accès et le fonctionnement partiel ou total du Site pourront être suspendus, sans que cette interruption puisse ouvrir droit à une quelconque indemnité au bénéfice de l'Utilisateur.

D'une manière générale, l'Utilisateur et le Client ne pourront se prévaloir d'aucune garantie de rétablissement de connexion au Site.

Les annonces diffusées sont éditées et mises en ligne sous la seule responsabilité de leurs auteurs respectifs c'est-à-dire les Offices responsables des mises en vente.

L'Editeur décline toute responsabilité quant à l'exactitude et au contenu des annonces placées. L'Office en assume l'entière responsabilité. L'Office s'engage à indemniser l'Editeur de tout préjudice qu'il subirait de ce chef et garantit l'Editeur contre toute action fondée sur ces insertions.

En aucun cas, les supports ou l'Editeur, les régies et les sociétés qui y participent, ne peuvent être tenus à des dommages et intérêts du fait ou des conséquences, d'erreurs ou d'omissions dans la composition des annonces.

Les annonces comportant des anomalies ayant un caractère essentiel, ou le défaut de parution ne pourront faire l'objet que d'un avoir du montant de l'annonce, à valoir sur une prochaine parution.

## 9. Force majeure

Outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence de la Cour de cassation et/ou au sens de l'article 1148 du Code civil, sont considérés comme des cas de force majeure : les actes ou omissions du gouvernement ou d'autorités supérieures compétentes ; les intempéries exceptionnelles, les catastrophes naturelles, les inondations, les incendies, la foudre, le feu, les grèves, les insurrections, les guerres, les opérations militaires, l'état d'urgence national ou local, les attentats, le fait d'un tiers, d'un client ou des éditeurs de programmes et des ayants droit ; le blocage des réseaux de télécommunications.

L'Editeur ne pourra être tenue responsable envers l'Office d'une éventuelle suspension ou interruption du Service imputable à la force majeure ou au fait de l'Office.

## 10. Droit d'accès aux fichiers informatisés

Les informations sont demandées (nom, prénom, adresse, e-mail,) sont indispensables pour le traitement de la demande d'agrément aux ventes.

Ces informations nominatives relatives au Client font l'objet d'un traitement automatisé dont l'ensemble des formalités légales ont été réalisées auprès du correspondant à la protection des données de l'Editeur – 95 Avenue des Logissons - 13107 Venelles Cedex ou à l'adresse mail suivante : [cpd-adsn@notaires.fr](mailto:cpd-adsn@notaires.fr).

L'Editeur déclare que les données à caractère personnel de l'Office sont traitées conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, et notamment que :

- les données à caractère personnel ne sont recueillies que dans la mesure où cela est nécessaire à la fourniture et à la gestion du Service,
- les données à caractère personnel ne peuvent être recueillies ou traitées à d'autres fins que la fourniture et la gestion du Service, sauf consentement explicite du Client,
- l'Editeur a procédé aux formalités qui lui incombent auprès de la CNIL.

L'Utilisateur est informé que ses données pourront être communiquées à des tiers pour les seuls besoins de fourniture et de gestion du Service.

L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition des données le concernant, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur auprès du correspondant à la protection des données de l'Editeur – 95 Avenue des Logissons - 13107 Venelles Cedex ou à l'adresse mail suivante : [cpd-adsn@notaires.fr](mailto:cpd-adsn@notaires.fr).

## 11. Litiges

Les présentes Conditions d'Abonnement sont soumises au droit français.

IL EST DONNE COMPETENCE AUX TRIBUNAUX DE AIX-EN-PROVENCE NONOBTANT LA PLURALITE DE DEFENDEURS, OU APPEL EN GARANTIE, ET CE MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU CONSERVATOIRES NOTAMMENT PAR VOIE DE REFERE OU DE REQUETE, SAUF DISPOSITION CONTRAIRE OU ACCORD EXPRESS DES PARTIES NOTAMMENT SUR UN ARBITRAGE, LE CAS ECHEANT.

# Les émoluments de négociation

Ces honoraires sont fixés par décret (article 11 du décret du 8 mars 1978).

Ils sont de 5% H.T. jusqu'à 45.735 € et de 2,5% H.T. au-delà.

Des frais supplémentaires de publicité peuvent être prévus sous certaines conditions.

A titre d'exemple, pour un bien d'une valeur de 150.000 €, , les honoraires sont de 5.852 € TTC, soit 3,9% du prix.

